

Le budget 2024 de la ville a été adopté par le conseil municipal le 12 mars dernier. Il faisait suite au Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui a eu lieu le 6 février.

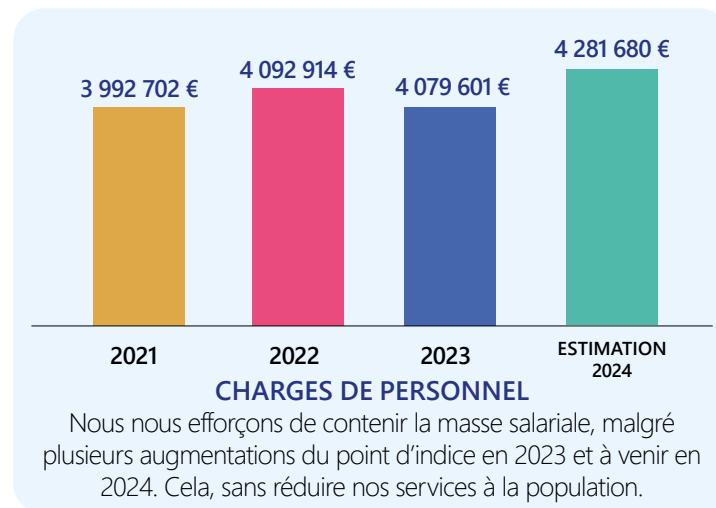
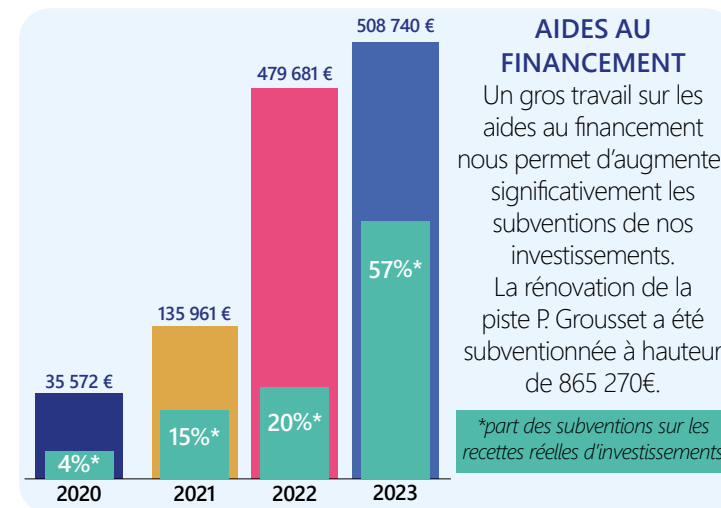
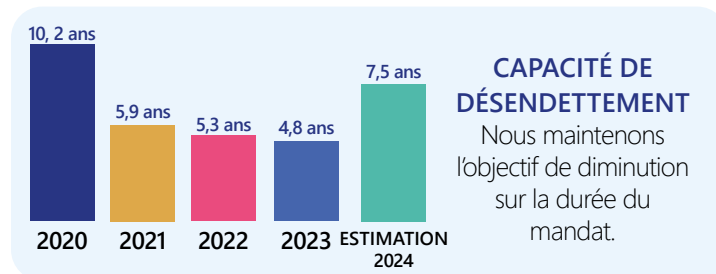
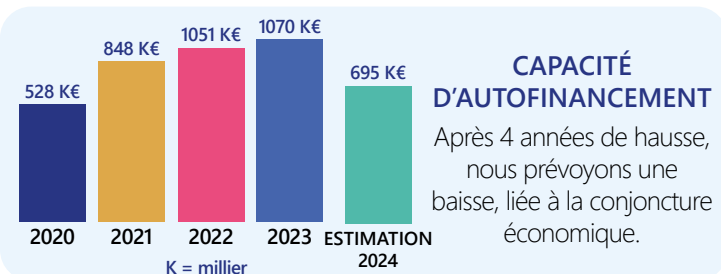
Nous choisissons de **maintenir les services de la ville au niveau de 2023** alors que tous les postes ont augmenté (énergie, matières premières, masse salariale, prestations de services...). L'inflation, que vous vivez au quotidien, a aussi des conséquences pour le budget de la ville. **Nous avons opté pour un budget réaliste et raisonnable** qui nous permette de **poursuivre nos engagements** du mandat tout en continuant le **désendettement de la ville**. Des **arbitrages** ont dû être effectués, pour tous les pôles et les projets, tout comme pour l'entretien des bâtiments (sujet dense comme vous avez pu le lire dans le dossier de ce magazine).

Maintien de notre feuille de route

Les orientations budgétaires de la ville s'inscrivent dans la continuité des années précédentes, selon les orientations politiques prises en début de mandat.

- L'adaptation de l'organisation aux crises et la recherche de l'équilibre financier** : plan communal de sobriété, optimisation des ressources, programmation pluriannuelle des investissements...
- La poursuite des grands projets du mandat** : 72 logements intergénérationnels dans le Quartier des Trois Etangs, travaux de la Maison de la Petite Enfance, phase 2 de la requalification de la rue d'Hardillière...
- Le maintien des services de proximité de qualité** : offre de services aux familles dès la petite enfance, aux seniors, soutien aux associations, calendrier de manifestations riche, élargissement de l'offre et des horaires de la médiathèque.

Les indicateurs clés



En 2024, le budget de la ville s'élève à 11 479 871€

Dépenses de fonctionnement

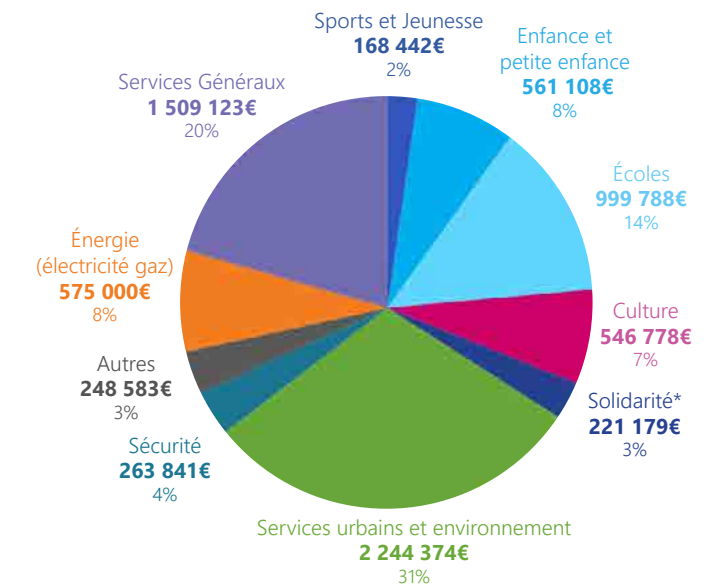
8 643 591€

Dont 1 305 375 € d'opérations d'ordre : amortissement et virement au budget d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et à la qualité des services à la population.

Ce sont les dépenses qui reviennent chaque année et qui permettent :

- > Le fonctionnement des écoles et des services aux familles
- > Le soutien aux associations sportives et culturelles
- > L'entretien des bâtiments et de la voirie...



*Au budget de fonctionnement de la Solidarité s'ajoutent les budgets du CCAS (86 732 €) et de la Résidence pour Personnes Agées (309 249 €)

Dépenses d'investissement

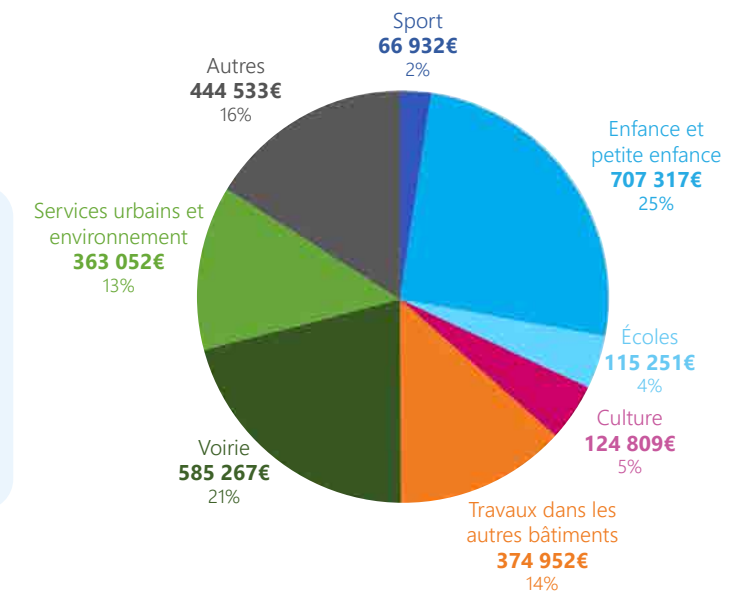
2 836 280€

Dont 54 166 d'opérations d'ordre : reprise de subventions et intégration d'études.

Les dépenses d'investissement sont consacrées aux travaux réalisés dans la ville.

Ce sont à la fois les travaux de rénovation des bâtiments publics et des rues mais aussi ceux relatifs aux grands projets :

- > Création de la maison de la petite enfance
- > Phase 2 de la requalification de la rue d'Hardillière
- > Rénovation énergétique des bâtiments



Principaux investissements prévus en 2024

Création Maison de la Petite Enfance (réhabilitation d'un bâtiment communal)	700 000 €
Requalification de la rue d'Hardillière – 2 ^{ème} phase de sécurisation (avec accotements supplémentaires et fin des travaux de la grange)	402 000 €
Reprise du parvis de la Mairie	100 000 €
École Raymonde Carbon (remplacement d'une partie des fenêtres et stores)	90 000 €
Rénovation de l'éclairage public – 6 ^{ème} phase (et du terrain de pétanque)	52 000 €
Musée (travaux de purge et protection)	40 000 €
Extension de la vidéoprotection	36 000 €
Voirie : raccordement d'un chemin pour accès carrossable	34 000 €
Mairie : travaux de reprise des volets	30 000 €
Sécurisation des bâtiments publics – 2 ^{ème} phase	25 000 €

investissements «verts»